



PRÉFET DE LA SAVOIE

Direction départementale
de la cohésion sociale et
de la protection des
populations

Service protection et santé
animales et installations
classées pour la protection
de l'environnement

B.P. 91113
73011 CHAMBERY
CEDEX

RECEPISSE DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT

D'INSTALLATIONS CLASSEES

LE PREFET DE LA SAVOIE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de l'Environnement, Titre 1er du livre V, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, et notamment son article R512-68 ;

VU l'arrêté préfectoral du 14 janvier 2011 portant délégation de signature à M. Didier MAMIS, Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, publié au Recueil des actes administratifs le 14 janvier 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 janvier 2011 portant subdélégation de signature de Monsieur Didier MAMIS Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations à Madame Laurence Denis, Chef du service protection et santé animales et installations classées pour la protection de l'environnement, publié au Recueil des actes administratifs le 3 février 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 mai 1993 autorisant la société CHIRON à exploiter une semoulerie sur le territoire de la commune de Chambéry ;

VU le rapport de l'inspection des installations classées du 16 janvier 2012 ;

VU le courrier du 9 février 2012 de Monsieur Antoine CHIRON, Directeur de la société Moulins de Savoie;

ACCUSE RECEPTION

A Monsieur Antoine CHIRON, Directeur de la société Moulins de Savoie, de son courrier par lequel il déclare que la société Moulins de Savoie, a repris l'exploitation de l'unité de stockage de blé et de transformation de céréales située 277 rue du général Borson, sur le territoire de la commune de Chambéry et précédemment exploitée par la société CHIRON.

Chambéry, le
LE PREFET

17 FEV. 2012

..... Pour le Préfet,
Pour le Directeur départemental,
La chef du service protection et santé animales et
installations classées pour la protection de l'environnement

Laurence DENIS